

# La Chronique de L'Oppidum

Dans 16 mois  
à fermeture  
de la carrière

Journal d'information trimestriel de l'A.S.C.O.T. - Numéro 46 - Septembre 2002.  
ISSN 1168.7908 - Le numéro 2 € - Abonnement 8 € - Imprimerie spéciale ASCOT -  
CPPAP 73.128 - Directeur de publication : V. Quintin - Dépôt légal : 3<sup>ème</sup> trim. 2002

## Rentrée

L'intérêt du public pour les Côtes ne se dément pas. Les dernières « Journées Européennes du Patrimoine » l'ont montré, et les groupes qui nous sollicitent pour visiter les Côtes se succèdent régulièrement. Ceci sans soutien ni des autorités scientifiques, ni des communes environnantes. On mesure ce qu'il serait possible de faire, et l'apport non négligeable de ce tourisme de proximité pour l'agglomération. Certains l'ont compris, et l'Office de tourisme va intégrer les Côtes de Clermont dans la liste des sites qu'il propose à visiter.

Par ailleurs le travail scientifique semble devoir reprendre, autour d'une étude de l'ensemble des sanctuaires en Auvergne. Le sanctuaire des Côtes mérite d'être étudié dans ce cadre, peut-être un chantier pour l'été 2003.

Quel avenir pour le carreau de la carrière ? Dans maintenant 1 an la carrière des Côtes va fermer et nous devons dès aujourd'hui nous poser la question de savoir qu'en faire. Le carreau de la carrière s'étend sur plus de 60 hectares, dans une zone inconstructible prévue comme telle par le Schéma Directeur. L'ASCOT est moteur dans la réflexion avec tous les partenaires pour la meilleure utilisation du site... ♣



Association pour la  
Sauvegarde des  
Côtes de Clermont  
Chanturgue

81, rue de Beaupeyras  
63100 Clermont-Ferrand

Site Internet :  
[www.multimania.com/ascot](http://www.multimania.com/ascot)

## Routage 206

Port payé - Clermont CTP

## L'argent n'a pas d'odeur...



Avec l'aimable autorisation de l'auteur, Claude-Henri FOURNERIE

« La société des basaltes du centre a financé les « Arverniales » qui se sont tenues sur Gergovie-Merdogne cet été. L'argent n'a pas d'odeur, mais il a semblé indécent, à nous et à d'autres, de voir les organisateurs accepter celui d'un carrier qui détruit irrémédiablement un site archéologique... Le bénéfice provenant du basalte des Côtes aurait été mieux utilisé à améliorer l'arrosage de la station de concassage qui distribue généreusement sa poussière sur Nohanent ou sur les quartiers nord de Clermont, en fonction des vents... »

## SOMMAIRE

Éditorial	1
La lettres des jeunes	2
Deux poids deux mesures	3
Pique-nique	3
Brèves	4
Abonnement	4

Tirage : 1200 ex.

## La lettre des jeunes

*Du 4 au 24 août 2002, des jeunes de 7 nationalités se sont retrouvés au pied des Côtes de Clermont, dans le cadre d'un chantier international, pour mettre en valeur les vestiges de l'oppidum gaulois. Ils nous livrent ici leurs impressions...*

Nous étions 13 en ce mois d'août 2002, à venir découvrir les traces de Vercingétorix sur les collines de Clermont-Ferrand, à Gergovie-les-Côtes. 13 jeunes motivés de 17 à 28 ans, aux multiples origines (Allemagne, Italie, Espagne, USA, République Tchèque, France et même Japon...).

Notre mission, si nous l'acceptons : protéger le site – véritable, nous l'apprenons le premier jour – de la bataille de Gergovie. Nos motivations étaient nombreuses : en premier lieu, sans doute, le désir de passer des vacances actives. Mais aussi celui de changer d'air, de rencontrer d'autres personnes, de perfectionner notre français – mais également notre anglais, langue « officielle » du chantier – ou encore de nous investir quelques semaines dans l'activité d'une association dont nous pouvions contribuer à soutenir le projet.



Dès le premier jour, la vie quotidienne s'organisait : 2 personnes restaient chaque jour à l'école où nous logions pour préparer les repas, tandis que les autres attaquaient la difficile ascension de la montagne des Côtes. Le travail, une fois arrivés, n'était pas trop difficile mais présentait un intérêt certain : celui d'aider à protéger un site menacé. Le soutien de toutes les personnes présentes de l'ASCOT, qui nous encadraient nous a encore plus

motivés. Nous avons bénéficié de leur expérience et de leurs connaissances historiques.

Ne travaillant que le matin, nous disposions de tous nos après-midi pour les loisirs, sans oublier la sieste ! Nous avons ainsi pu visiter Clermont-Ferrand, sa cathédrale, ses églises, mais aussi Volvic, sa source, la Maison de la Pierre, ainsi que le château de Tournoël.

Nous sommes allés 2 fois au cinéma à Clermont-Ferrand, et une fois au Laser Game d'Aubière. Les personnes de l'ASCOT se sont également investies en nous emmenant au Puy-de-Dôme en voiture ; ainsi qu'on nous invitait chez eux par petits groupes, à tour de rôle.

Nous avons enfin tous été invités à déjeuner chez Yves Joulia un midi, après le travail : planisphère, atmosphère détendue, et fromage de chèvre étaient au rendez-vous, ainsi qu'une superbe vue panoramique sur Blanzat.

L'ambiance entre les membres du chantier s'est révélée excellente – cours de langue et de géographie, tournoi de baby-foot, échanges de recettes et surtout fous-rires garantis...

C'est donc avec tristesse que nous devons nous séparer. Mais peut-être nous retrouverons-nous tous un jour... sur le site enfin classé et reconnu de Gergovie-les-Côtes ... ♣

Nolwenn et Morgane

Lors de la pose des poteaux signalant le site classé, loin du temple, nous nous sommes heurtés à une grande dalle de pierre enfouie. Plus loin nous avons buté sur une embase de mur, avec de la céramique du premier siècle. Le site du temple est effectivement très étendu et archéologiquement très riche, bien au-delà des seules parcelles classées ... ♣

## Deux poids, deux mesures...

Concernant la carrière des Côtes, nous sommes toujours en attente du jugement de la Cour administrative d'appel de Lyon. Bien sûr nous espérons une décision favorable, mais celle-ci n'aura pas d'incidence concrète, la carrière sera dans sa dernière phase de production ! Récemment le 28/06/2002 un jugement en appel de la même Cour administrative a été rendu suite à la demande d'un carrier qui lui avait perdu devant le Tribunal administratif de Clermont-Ferrand le 19/09/2001. La justice est-elle la même pour tous ? Il faut s'en convaincre, et se satisfaire de ses décisions. Mais résumons ce qui précède :

- \* Association                    ➤ Appel à Lyon le 01/10/1999            ➤ Attente de jugement
- \* Société exploitante   ➤ Appel du carrier le 18/09/2001   ➤ Jugement le 28/06/2002

L'oppidum du Puy de Mur vient d'être classé à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, ce qui va le protéger contre l'exploitation d'une carrière en attente d'une décision de justice. Les Côtes de Clermont sont toujours en attente d'un classement complet. Celui de 1986 avait été cassé en 1989 pour vice de forme à la demande du carrier. En fait le seul classement obtenu (celui du temple) ne devait pas gêner la carrière..

Sans porter d'appréciation sur l'intérêt archéologique, nous constatons néanmoins que dans un cas, on classe un site pour s'opposer à une carrière, et qu'on ne veut pas classer les Côtes pour permettre à un carrier de continuer à les détruire ... ♣

## PIQUE-NIQUE

*Jean-Michel Duclos vient de faire paraître un livre d'actualité « Vulcania - Main basse sur les volcans » aux éditions Golias. Ci-dessous il nous livre un texte nous rappelant le pique-nique de Giscard sur les Côtes de Clermont lors des municipales de 1995.*

Tous les membres de l'ASCOT se souviendront sans doute de l'appel du pied que VGE fit aux partisans des Côtes de Clermont, lors des municipales de 1995. Et ce alors qu'il lorgnait pour la deuxième fois la place de maire de la capitale auvergnate. Pendant la campagne, ne laissa-t-il pas entendre que sa position pourrait être infléchié quant à la localisation du site de la bataille de Gergovie. V.G.E. se fendit même d'un courrier au ministre de la culture et alla jusqu'à se faire photographier aux Côtes, occupé à une bien bucolique collation, un pique-nique avec Madame. Que ne ferait-on pas pour glaner quelques précieuses voix nécessaires afin de bouter hors de Clermont les socialistes au pouvoir depuis un demi siècle. Mais cette opération de séduction n'était-elle pas en réalité qu'un coup d'esbroufe apte à capter quelques bulletins de vote. En fait dès 1990, VGE affiche sa volonté de mettre en valeur le site actuel de Gergovie, décision entérinée alors par le schéma régional touristique, document où pour la première fois il évoque également son projet d'un « centre européen du volcanisme ». Ne dévoile-t-il pas déjà en filigrane les grands projets qu'il voudrait estampiller de son sceau et marquer son passage à la tête de la région Auvergne.

Sitôt les élections de 95 passées et la déconvenue qui s'en suivit, V.G.E. n'évoqua plus jamais les Côtes de Clermont. Pas étonnant alors que, fin 96, retournant vite à ses premiers desseins, il annonce son intention de jumeler la grande halle avec le plateau de Merdogne. Plus récemment encore, il lança un concours pour attribuer à la grande halle un nom rappelant celui de la bataille de nos ancêtres, une sorte de fiançailles qui devrait donner quelque chose comme « Gergovaille » et consacrer la deuxième grande œuvre giscardienne. Faut-il y voir seulement un clin d'œil à l'Histoire, dont le président est si friand, ceci en l'honneur d'hommes célèbres comme Vercingétorix, héros national, ou plus encore l'empereur Napoléon III venu au 19<sup>ème</sup> siècle introniser le plateau de Gergovie site officiel de la bataille. A bien connaître V.G.E., pas seulement !

C'est aussi à sa propre histoire qu'il fait, en secret, référence. C'est du moins ce que nous révèlent les recherches généalogiques de Pierre Pasquito, habitant de Cournon. Ce dernier dénicha un

ancêtre de V.G.E., Octavio de Strada, à qui aurait appartenu la plaine de Sarliève et à qui l'on devrait l'assainissement de cette zone marécageuse.

Du haut de Gergovie, en contemplant sa deuxième grande oeuvre pour l'Auvergne, implantée à l'emplacement de l'ancien lac, V.G.E. pourra penser avec délectation : « C'est mon ancêtre qui a asséché le marais, c'est moi qui l'ai urbanisé... » ... ♣

oooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooooo



Lors de l'inauguration des travaux au Zénith, plusieurs personnes nous ont rapporté les propos du président qui aurait déclaré « Ici, près de Gergovie, là où les légions gauloises ont attaqué les Romains... »

Nous n'avons pas su si ces déclarations ont été faites avant ou après les libations de cette célébration... Quoi qu'il en soit, les légions gauloises étaient romaines ! Quant à Gergovie, le président a oublié Clermont, et le pique-nique sur les Côtes lors de la campagne pour les municipales de 1995 ... ♣

---

---

BREVES...BREVES...BREVES...BREVES...BREVES...BREVES...BREVES..

---

---

**Journée du Patrimoine** : Très nombreuse affluence sur le site les 21 et 22 septembre dernier. Près de 100 personnes le samedi et de 200 personnes le dimanche. Toutes très motivée pour découvrir les remparts, les aménagements autour du sanctuaire et les explications sur la nature de l'oppidum et la bataille de Gergovie... ♣

**Visite** : Un groupe de retraités de l'Éducation Nationale de Millau est venu visiter la région de Clermont-Ferrand. Ils voulaient aussi voir *les* sites de Gergovie... Ils ont pu comparer Merdogne et les Côtes de Clermont. La configuration de cet oppidum les a particulièrement impressionnés. Leur repas du soir porta nécessairement sur la question de Gergovie, et sur sa localisation... Un exemple de mise en valeur intelligente du Patrimoine, qui devrait faire réfléchir nos responsables du tourisme... ♣

**Procédures** : Suite à notre plainte pour « faux et usage de faux », M. Chambon avait été relaxé en correctionnelle. Il doit être jugé en appel à Riom le 6/11 prochain. Quant à Chanturgue, des difficultés pour obtenir certains actes notariés ont retardé l'expédition des assignations concernant plusieurs terrains et propriétaires... ♣

Bulletin d'abonnement à <b>“La Chronique de l'Oppidum”</b> - Bulletin d'adhésion à l' <b>“ASCOT”</b>	
Tél. 04.73.31.27.75 - Fax. 04.73.36.99.07	
<input type="checkbox"/> 81, rue de Beaupeyras - 63100 Clermont-Ferrand - (C.C.P. n° 2 456 - 49 S Clermont-Fd)	
Nom/Prénom :	.....
Adresse :	.....
Souhaite adhérer à l'ASCOT et recevoir « La Chronique de l'Oppidum ». Ci-joint règlement de 16 € Une carte d'adhérent me sera adressée en retour..	
1ère adhésion : 16 €	<input type="radio"/>
Renouvellement : 16 €	<input type="radio"/>
Membre bienfaiteur (24 € ou plus)	<input type="radio"/>
Abonnement seul : 8 €	<input type="radio"/>